

L'ajournement

J'aimerais rendre hommage au ministre et aux dirigeants du secteur pour l'acharnement avec lequel ils ont travaillé à la réalisation de cet important consensus.

La formule sur laquelle ils se sont entendus tient compte des superficies ensemencées, de la production et des prix des céréales. Les dirigeants ont laissé au ministre et à ses fonctionnaires le soin d'arrêter les détails du programme et de fixer l'année de référence.

Le processus de consultation est maintenant terminé. Les services responsables exécutent les calculs nécessaires. Une annonce sera faite très bientôt.

Madame la Présidente, je ne crois pas qu'on ait à rappeler au gouvernement l'urgence d'intervenir pour remédier aux

problèmes de liquidités des agriculteurs. En effet, c'est le gouvernement actuel qui a su, par le passé, adopter un vaste train de mesures en faveur des agriculteurs, et ses réalisations dans ce domaine se comparent avantageusement à celles des gouvernements qui l'ont précédé.

Son intention d'accorder une aide spéciale aux producteurs de céréales et d'oléagineux est ferme, son intervention sera non seulement diligente, mais aussi équitable pour tous.

La présidente suppléante (Mme Champagne): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée être adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain à 11 heures, conformément à l'article 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 30.)

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ MIXTE
PERMANENT

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le premier rapport du comité mixte permanent des règlements et autres textes réglementaires.

(Note de L'Assemblée: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.)

PÉTITIONS

ON DEMANDE L'ABOLITION DE DROITS AFFECTANT
L'IMPORTATION DE LIVRES

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter plusieurs pétitions concernant l'imposition d'un droit de représailles sur les livres importés en langue anglaise, droit qui rend la littérature et l'information moins accessibles aux Canadiens. Ce droit n'a qu'un effet négatif sur le secteur de l'édition des États-Unis, mais il nuit les consommateurs, les éditeurs, les libraires, les distributeurs et le secteur culturel du Canada. La montée du prix des livres met à rude épreuve les programmes et la politique d'acquisition de toutes nos bibliothèques publiques et spécialisées.

(Français)

Les soussignés, monsieur le Président, demandent humblement au Parlement de laisser tomber ce tarif qui risque de causer un tort irréparable à l'industrie de livre canadienne et de compromettre la politique fédérale sur l'industrie culturelle dans le cadre des négociations sur le libre-échange.

(Traduction)

OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES
BREVETS

M. David Orloff (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, conformément à l'article 105 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter une pétition de citoyens de Winnipeg, de Morden, de Winkler, de Portage-la-Prairie et d'autres villes. Les pétitionnaires déclarent que les modifications concernant les médicaments sordonnance que le gouvernement fédéral propose d'apporter à la Loi sur les brevets feront augmenter le prix des médicaments pour les consommateurs et réduiront ainsi sensiblement la capacité des Canadiens moyens de se procurer les médicaments d'ordonnance dont ils ont besoin. Ils prient donc humblement le Parlement de rejeter ces propositions qui

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter plusieurs pétitions concernant l'imposition d'un droit de représailles sur les livres importés en langue anglaise, droit qui rend la littérature et l'information moins accessibles aux Canadiens. Ce droit n'a qu'un effet négatif sur le secteur de l'édition des États-Unis, mais il nuit les consommateurs, les éditeurs, les libraires, les distributeurs et le secteur culturel du Canada. La montée du prix des livres met à rude épreuve les programmes et la politique d'acquisition de toutes nos bibliothèques publiques et spécialisées.

MISE EN DÉLIBÉRATION

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter plusieurs pétitions concernant l'imposition d'un droit de représailles sur les livres importés en langue anglaise, droit qui rend la littérature et l'information moins accessibles aux Canadiens. Ce droit n'a qu'un effet négatif sur le secteur de l'édition des États-Unis, mais il nuit les consommateurs, les éditeurs, les libraires, les distributeurs et le secteur culturel du Canada. La montée du prix des livres met à rude épreuve les programmes et la politique d'acquisition de toutes nos bibliothèques publiques et spécialisées.

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter plusieurs pétitions concernant l'imposition d'un droit de représailles sur les livres importés en langue anglaise, droit qui rend la littérature et l'information moins accessibles aux Canadiens. Ce droit n'a qu'un effet négatif sur le secteur de l'édition des États-Unis, mais il nuit les consommateurs, les éditeurs, les libraires, les distributeurs et le secteur culturel du Canada. La montée du prix des livres met à rude épreuve les programmes et la politique d'acquisition de toutes nos bibliothèques publiques et spécialisées.

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter plusieurs pétitions concernant l'imposition d'un droit de représailles sur les livres importés en langue anglaise, droit qui rend la littérature et l'information moins accessibles aux Canadiens. Ce droit n'a qu'un effet négatif sur le secteur de l'édition des États-Unis, mais il nuit les consommateurs, les éditeurs, les libraires, les distributeurs et le secteur culturel du Canada. La montée du prix des livres met à rude épreuve les programmes et la politique d'acquisition de toutes nos bibliothèques publiques et spécialisées.